

Les
ECHOS
du *Granier*

SEPTEMBRE
2018

17



VIE MUNICIPALE : Règlement général sur la protection des données ///

TRAVAUX : Eclairage public : objectif au moins 50 % d'économie /// **VIE LOCALE** : Mappy, l'auto école ///

VIE ASSOCIATIVE : Forum des associations /// **ENFANCE / JEUNESSE** : Bilan quantitatif du périscolaire 2017 / 2018

/// **BIBLIOTHEQUE** : Animations « bien-être » /// **INFOS DE LA VALLEE** : Coupe Icare : 45 ans !

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : Chapareillan, une usine pendant la 1^{ère} guerre mondiale

- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 11. Aménagements & Travaux
- 12 / 15. Vie Associative
- 16 / 18. Vie Locale
- 19. Bibliothèque
- 20 / 21. Enfance & Jeunesse
- 22 / 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan

PERMANENCES

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^H30 à 10^H30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi
de 9^H00 à 12^H00, sur rendez-vous

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires)
de 10^H30 à 12^H00

Local « permanences », place de la mairie.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Noa UCHET

14 avril

Arthur FAURE-GEORS

10 mai

Constance DUGELET

31 mai

Victor BERTINOTTI

2 juin

Angelo BON-MARDION

18 juin



MARIAGES

**Valérie MONTEAGUDO
et Benjamin ASSAS**

16 juin

**Clélia MEYER
et Anthony-John VERCHERE**

18 août



DÉCÈS

Maurice DRILLAT

30 avril

Eliot DESCOURVIERES

10 mai

Odette GUILLAUD

11 mai

Jacques RAJON

29 mai

Pierre GRIZAUD

30 mai

Huguette PHILIPPE

1 juin

Jean-Philippe BILLET

5 juillet

Annie KOLLAROCZY

26 juillet

Janine CHIARELLO

26 juillet

André-Henri METRAL

28 juillet

Marie Sylvie PASCOET

17 août



*Fabrice Duval,
nouveau conseiller municipal*



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

UNE RENTRÉE À 4 JOURS

ÉVÈNEMENTS

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**
SAMEDI 8 SEPTEMBRE - 9^H00
SALLE POLYVALENTE

**JOURNÉE
ÉCO-CITOYENNE**
SAMEDI 15 SEPTEMBRE - 9^H00
SALLE POLYVALENTE

**COMMÉMORATION
DU
11 NOVEMBRE 1918**
DIMANCHE 11 NOVEMBRE
MONUMENT AUX MORTS

Après un été caniculaire, la traditionnelle pause estivale laisse place à la rentrée. Ce temps fort pour les enfants comme pour les parents est marqué cette année par le retour à la semaine de quatre jours.

Pour le bien-être de nos enfants comme pour celui des enseignants la municipalité a fait le choix de maintenir les quatre postes d'ATSEM malgré les contraintes budgétaires toujours fortes. L'école demeure une des priorités de l'action municipale.

Comme vous avez pu le constater les travaux de construction du multi-accueil ont débuté, le futur bâtiment accueillera quatorze enfants ainsi qu'un relai d'assistants maternels. Cette structure devrait accueillir les petits pour la rentrée 2019.

En ce qui concerne la classe ULIS, j'ai demandé aux communes de résidence des enfants de participer à son financement, cette classe accueille douze enfants.

Lors de cette rentrée je vous incite à vous inscrire nombreux pour participer à l'action lancée par le Conseil municipal des enfants et le Conseil des Sages le samedi 15 Septembre dès 9h, il s'agit de la journée Eco-Citoyenne avec au programme le nettoyage de la Commune, la peinture des barrières du stade et la mise en place de filets sur les cages de foot, suivi d'un pique-nique offert par la municipalité. Nos aînés comme nos jeunes comptent sur vous pour faire de cette première une grande réussite.

Afin d'améliorer la qualité de service de restauration scolaire et d'augmenter sa capacité d'accueil, nous avons mandaté un bureau d'étude pour éclairer nos réflexions sur le passage en self-service de cette structure.

Suite à la démission de Nathalie Estory adjointe aux finances, Gilles Forte, 1^{er} adjoint gèrera désormais les finances de la commune. Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à Madame Estory une belle réussite dans sa nouvelle entreprise. De fait Fabrice Duval a intégré le conseil municipal.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER !

Retour en images des manifestations communales !

REPAS DES ANCIENS

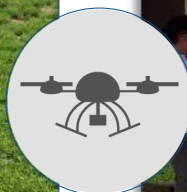


126

C'est le nombre de personnes de plus de 70 ans qui ont participé au repas des anciens, le 29 avril 2018



SALON DU DRONE



FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT



En 2 sessions, ce sont déjà 20 chapareillanais qui ont pu bénéficier gratuitement de la formation aux gestes qui sauvent. Dates des prochaines sessions sur notre site...

FÊTE NATIONALE



Ambiance belge avant la retraite aux flambeaux

Grâce à la bonne organisation du comité de jumelage Boirs / Chapareillan, l'équipe municipale et les nombreux spectateurs ont pu faire connaissance avec nos amis Belges. Un week-end festif et convivial !



Feu d'artifice du 13 juillet



Vin d'honneur. Echanges entre Boirs et Chapareillan



Commémoration du 14 juillet 1789



Inauguration du panneau BOIRS 825 Km, à la suite de la commémoration du 14 juillet

9 MOIS DE TRAVAIL ET DES RÉSULTATS POUR LES CME

Ils sont élus depuis décembre 2017 et déjà leur travail porte ses fruits. Ils l'ont dit, ils l'ont fait ou ils le feront !



 Participation et animations lors du repas des anciens du 29 avril 2018

Le Conseil Municipal des Enfants
vous invite à une

JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

SAMEDI 15 SEPTEMBRE DÈS 9^H00

Au programme : nettoyage de la commune, peinture
des barrières du stade, mise en place des filets des cages
de foot, pique-nique...

Venez les aider !

Toutes les infos sur chapareillan.fr



CLUB DES APPRENTIS

Après la réussite des deux premières rencontres du **club d'échecs** en juin, l'expérience se poursuit ! Le projet est de se retrouver une fois par mois, un mardi ou un jeudi, à la salle du St Roch d'octobre à décembre. C'est ouvert à partir du CM1. L'inscription doit être faite au pôle enfance par téléphone ou mail.

Un nouveau club devrait voir le jour en septembre : le **club « aiguilles »** ! Tricot, crochet et couture dans un esprit d'échange de savoirs avec une personne du conseil des sages. Il devrait avoir lieu un mardi par mois à la salle du St Roch, ouvert à partir du CE2. Inscription au pôle enfance par téléphone ou par courriel. Ce projet a été voté à l'unanimité lors de la séance plénière du conseil municipal enfants du 25 juin.

Un bilan sera réalisé pour la poursuite de ces clubs !



Participation à la commémoration du 14 juillet 1789

DERNIÈRE ÉTAPE AVANT LA 6^{ÈME}

C'est le 29 juin dernier que le maire et son conseil municipal ont invité l'ensemble des CM2 à une petite réception, en mairie, afin de les féliciter pour leur travail et de leur souhaiter une bonne continuation au collège, l'année prochaine.

En cadeau, chaque élève s'est vu offrir une mini enceinte Bluetooth cofinancé par l'OGEC et l'APE.



PIERRE GRIZAUD : 20 ANS DE CARRIÈRE



Pierre Grizaud,
lors de son départ en retraite en 1994

employés communaux

M. GRIZAUD Pierre a été promu garde champêtre au 1er novembre 1977 en remplacement de M. JADIS. Outre le travail de police municipale, il sera chargé du relevé des compteurs d'eau et de divers petits travaux dans les bâtiments communaux.

Article paru dans le « INFO - CHAPAREILLAN », bulletin d'informations communales en février 1978

C'est à 84 ans que Pierre Grizaud nous a quitté le 30 mai 2018.

Pierre Grizaud est entré à la mairie de Chapareillan le 1^{er} février 1974 en qualité d'Ouvrier Professionnel stagiaire (équivalent des agents techniques d'aujourd'hui).

Il a été titularisé le 1^{er} février 1975 et a prêté serment le 1^{er} novembre 1977 pour devenir Garde Champêtre.

Pierre Grizaud, en plus de sa fonction, s'occupait des travaux de voirie, du service des eaux, des états des lieux des bâtiments, du droit de place lors des foires et des marchés...

Après 20 ans de carrière, Pierre Grizaud prendra une retraite bien méritée le 30 août 1993 et se verra remettre la médaille d'argent du travail lors de la promotion du 14 juillet 1994.

L'ensemble de l'équipe municipale remercie ce personnage hors du commun pour toutes ces années de services au sein de la collectivité et se joint à la famille pour apporter son soutien dans ces moments difficiles.



VOL DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SERVANT À ALIMENTER EN ÉLECTRICITÉ LES INSTRUMENTS DE MESURE PERMETTANT DE SUIVRE À DISTANCE LES MOUVEMENTS DU GRANIER.

« C'est en 2016, suite aux éboulements que 150 kg de matériel ont été héliporté. Objectif : suivre les mouvements du Granier.

Les panneaux photovoltaïques servent à alimenter un extensomètre, qui mesure l'ouverture de la fissure principale et des capteurs sismiques destinés à enregistrer les craquements et les vibrations de l'écaille.

Ces données sont transmises au Laboratoire « Isterre » qui les analyse et les communique à l'équipe en charge de la surveillance du Granier.

Ce suivi permet d'être alerté en cas de danger.

Les personnes qui ont commis cet acte de vol n'ont sûrement pas conscience du danger qu'ils font encourir aux habitants.

Une plainte a été déposée et une enquête est en cours. »

Suite à cet article diffusé sur notre page Facebook et relayé par les médias (France 3, France Bleu Isère, Le Dauphiné), la société française « Photowatt », pionnier de l'industrie solaire depuis plus de 40 ans, offre gracieusement un ou deux panneaux solaires (selon la puissance).

Afin d'éviter de nouveaux vols, ces panneaux seront géoréférencés.

MERCI À PHOTOWATT POUR CE BEAU GESTE ET MERCI À TOUS LES INTERNAUTES POUR LEUR SOUTIEN !

DEVIENS JEUNE SAPEUR-POMPIER !

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Granier ouvre ses portes à la rentrée !

Les premières activités sont prévues dès début octobre et seront calées sur le rythme scolaire de l'année 2018-2019.

Les demandes d'inscription sont d'ores et déjà ouvertes pour les enfants de 12 à 15 ans désireux de vivre une belle aventure civique, sportive et engagée.

Vous pouvez postuler par message directement sur la page Facebook ou vous adresser à la caserne des Sapeurs Pompiers du Granier Chapareillan / Barraux, permanence tous les vendredi soir à partir de 20^h00.



Contact :

Caserne des Sapeurs Pompiers
Place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN
Facebook : @jpsgranier



331

C'est le nombre d'abonnés à notre page Facebook depuis son lancement, le 1^{er} septembre 2017

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Vos données personnelles vous appartiennent !

Depuis le 25 mai 2018, les communes sont soumises au respect du RGPD. La mairie de Chapareillan met tout en œuvre pour que vos données personnelles soient protégées ou effacées et ce depuis longtemps..

Mais, depuis cette date et afin de respecter la législation, un délégué à la protection des données a été désigné comme pilote afin de référencer l'ensemble des données collectées dans les différents services de notre commune. Il a pour missions de contrôler le respect du règlement.

Echos du Granier : les données de nos habitants sont-elles protégées actuellement ?



Martine Venturini-Cochet : Il est évident que nous n'avons pas attendu le 25 mai pour nous mettre en conformité.

Nous faisons le nécessaire au quotidien mais quand vous avez de nombreux services, vos données peuvent être consignées un peu partout. Le RGPD nous donne une ligne directrice en matière de protection des données. Nous avons maintenant une personne référente qui va devoir faire l'inventaire de toutes les données collectées et coordonner les différents services pour s'assurer qu'aucune fuite ne soit possible.

EdG : Vous avez dû employer une nouvelle personne ?

M.V.C : Non ! Le problème est que cette personne ne peut pas être juge et partie. Les responsables de services ne peuvent prétendre à cette mission. Une certaine neutralité est nécessaire. De notre côté, nous avons pensé que le service communication, qui travaille en transversalité sur la commune était le plus compétent.

EdG : Et quel va être son rôle ?

M.V.C : Cette personne va devoir faire un diagnostic ou un état des lieux de chaque service. Il va devoir déterminer le temps de conservation des données collectées ainsi que le temps d'archivage. Attention, ces données ne sont pas qu'informatisées. On peut les retrouver également sur format papier.

Par exemple : Avons-nous conservé les fiches sanitaires de vos enfants ? les arrêts maladie de nos agents ? Vos



factures d'eau ? Êtes-vous inscrit à la Téléalerte ? ... Et ce, depuis combien de temps ?

Nous devons être transparents sur ce sujet.

EdG : Cela risque de prendre du temps ?

M.V.C : bien sûr ! Il serait beaucoup plus facile de tout effacer pour repartir à zéro. Mais ce n'est pas le cas. Le personnel doit être formé et une étude interne doit être effectuée. Vous ne le savez peut-être pas mais rien que d'envoyer un courriel à l'accueil de la mairie contient vos données personnelles. Et nous recevons plus de 200 courriels par jour tous services confondus. C'est pourquoi, nous allons tout mettre en œuvre pour que vos données soient protégées et cela le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons informés des avancées dans notre prochain bulletin.

EAU ET ASSAINISSEMENT : NOUVEAU GESTIONNAIRE !

Depuis le 1er janvier 2018, l'eau et l'assainissement sont gérés par la communauté de communes. Quels en sont les changements pour vous ?

La loi NOTRe a transféré à la Communauté de commune Le Grésivaudan la compétence obligatoire eau et assainissement.

Ce transfert concerne les 46 communes du territoire dont Chapareillan. Ainsi la Communauté de communes devient votre interlocuteur pour :

- Assurer le conseil et l'accompagnement dans la mise en place et le contrôle de l'installation d'assainissements non-collectifs par le biais de prestataires ;
- Investir et réaliser les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Assurer le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et

d'assainissement pour les constructions neuves.

Enfin, la tarification devrait progressivement atteindre un prix harmonisé sur les 46 communes du Grésivaudan à l'horizon 2021.

Plus d'infos :

Pour l'eau comme pour l'assainissement (urgence, déménagement, facturation...), votre nouvel interlocuteur est le service des eaux du Grésivaudan.

Contact :

Service des eaux
23 rue Paul Héroult, Villard-Bonnot
☎ : 04 76 99 70 00



LE DÉCRET N° 2012-1078 DU 24 SEPTEMBRE 2012 RELATIF À LA FACTURATION EN CAS DE FUITES SUR LES CANALISATIONS D'EAU POTABLE APRÈS COMPTEUR

fixe le principe selon lequel, en cas de fuite d'eau, le volume d'eau imputable à la fuite n'entre pas dans le calcul de la redevance d'assainissement. Il fixe les modalités selon lesquelles ce volume est estimé.

CONCERT BLUES ROCK GRATUIT !



Venez découvrir ou re- découvrir les bons vieux tubes des années 60 avec les Cash Roll.

**LE SAMEDI 6 OCTOBRE
À 20^H30**
salle polyvalente

Entrée libre et gratuite

Buvette
tenue par l'Amicale du personnel
de la commune de Chapareillan

Renseignements :
communication@chapareillan.fr
www.chapareillan.fr

AGENDA MUNICIPAL

SEPTEMBRE

- 8 FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle polyvalente de 9^H00 à 12^H30
- 15 JOURNÉE ECO-CITOYENNE
Salle polyvalente de 9^H00 à 12^H30

OCTOBRE

- 6 CONCERT « CASH ROLL »
Salle polyvalente à 20^H30

NOVEMBRE

- 11 COMMÉMORATION DU
11 NOVEMBRE 1918
Monument aux morts

EN BREF...

ENEDIS a mis en place un **SERVICE GRATUIT D'INFORMATION PAR EMAIL** qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux.

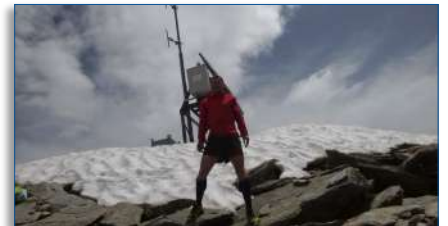
15 JOURS AVANT LA DATE DES TRAVAUX, Enedis vous envoie par email des informations relatives à la nature des travaux, à leur localisation et aux horaires de coupure.

Renseignements et inscriptions sur
www.enedis-prevenance.fr



Suite au décret n° 2018-487 du 15 juin 2018, **LA VITESSE SUR LA D1090 EST DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET LIMITÉE À 80 KM/H.**
LE RADAR AUTOMATIQUE FLASHE désormais à cette vitesse...
Prudence !

L'INFATIGABLE CHAPAREILLANAIS



Alain Perrot, Chapareillanais a défier la montagne le 28 juillet dernier...

Alain Perrot, sportif du Haut Grésivaudan, 53 ans, habitant Chapareillan, est un compétiteur régulier dans la discipline du trail running. En 2017, il est arrivé 1^{er} de sa catégorie en sky-running lors du championnat de France.

Cette année, il a eu l'idée de tenter un défi qu'il a nommé "ultra défi du Haut Bréda". Le but est de réaliser l'aller-retour depuis Allevard jusqu'au sommet du Pic de la Belle Étoile, à plus de 2700 mètres d'altitude, et ce, en moins de 7 heures en vélo et en course à pied. Et aussi, de faire un don personnel à l'AFM Téléthon.

Alain Perrot précise que « pour un sportif "commun", cet aller-retour nécessiterait environ 15 heures ». Malgré des conditions météorologiques très difficiles, il a réussi cet ultra défi en 5h14mn. « J'ai la chance d'être en santé et je pense aussi aux autres dans mes performances sportives. Je suis heureux de le partager avec l'AFM Téléthon Sud Isère. »

TAILLAGE DES HAIES

Nous rappelons aux habitants que **vous êtes dans l'obligation de tailler vos haies**, pour que les riverains puissent circuler en toute sécurité !

NE PAS TAILLER SA HAIE C'EST AUSSI DE L'INCIVILITÉ !

Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter l'arrêté portant règlement municipal de propreté des voiries et espaces publics sur notre site.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : OBJECTIF AU MOINS 50 % D'ÉCONOMIE !

La commune poursuit son cheminement écologique en modifiant son éclairage public.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 24 mai, la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public permettant de réduire d'au moins 50 % la consommation électrique de la commune.



Le coût de cette opération est estimée à 91 317 € hors taxe. Mais afin de réduire les frais, la commune a fait deux demandes de subventions : une à la communauté de communes du Grésivaudan dans le cadre du fond de soutien à la rénovation énergétique et une autre au SEDI (Syndicat des Energies De l'Isère) pour des travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Nous vous tiendrons informés des subventions obtenues...



91 317

C'est le coût en euros, hors taxe, des travaux de rénovation du réseau d'éclairage public pour l'ensemble de la commune

Prochainement, l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera équipé de LED procurant un éclairage efficient pour les routes principales et secondaires. Ce changement procure une excellente gestion de la dissipation thermique avec une maintenance réduite. De ce fait, la consommation énergétique est optimisée avec un retour sur investissement inférieur à 3 ans et demi grâce à la fonction bi-puissance.



BIENTÔT UNE NOUVELLE CROIX POUR L'ÉGLISE



Le 21 mai dernier, Michel Girard, spécialiste acrobatique, s'est rendu sur le toit de l'église pour retirer la croix qui était dans un état déplorable. La nouvelle croix, qui a reçu la bénédiction du curé, n'a malheureusement pas pu être placée à cause du support qui est en très mauvais état.



NOUVEAU MULTI-ACCUEIL EN CONSTRUCTION !



Il y a du nouveau dans le quartier des écoles sur la commune de Chapareil-lan. Les travaux de construction d'un multi-accueil ont débuté. Le futur bâtiment accueillera 14 enfants ainsi qu'un Relais Assistants Maternels.

Sur un terrain mis à disposition par la commune, la communauté de communes Le Grésivaudan, la CAF de l'Isère, le Département de l'Isère et l'Etat se mobilisent pour financer la structure intercommunale. Le coût prévisionnel s'élève à 1 200 000 € HT.

Le multi-accueil devrait accueillir les petits pour la rentrée 2019.

PHOTOS TRAVAUX



Toiture neuve sur le chalet de l'Alpette



Travaux d'enfouissement de la ligne haute tension aux Girards



Forêt alluviale : Pose de la borne 50 dans les îles de Coises



Isolation phonique de la microcentrale



Nouveau pont au plateau de la puce



Nouveaux stores au bungalows



Panneau d'interdiction au Granier



Remise en état des cages de foot



Fleurissement du rond point, avenue de Grenoble



Nouvelle porte pour le matériel de la salle polyvalente

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 8 septembre de 9^h00 à 12^h30 à la salle polyvalente. Seront présentes...

ABADA CAPOEIRA

Association sportive de capoeira.

les vendredis à Barraux, salle pieds nus : cours enfants de 17^h00 à 17^h45 et de 18^h00 à 18^h45 ; cours adultes de 19^h00 à 20^h30.

Inscriptions au forum.

Adhésion : oui.



Contact :
Sandrine Brunet
AJC Grenoble
capoeirabarraux@gmail.com
abada.fr
☎ : 06 64 44 47 21

AMICALE DES DONNEURS DE SANG CHAPAREILLAN / BARRAUX

Promotion du don du sang bénévole, recrutement de nouveaux donneurs et organisation de collectes de sang avec l'établissement français du sang.

Nous accueillons les donneurs 5 fois par an : 3 fois à Chapareillan (janvier, juin, octobre) et 2 fois à Barraux (mars et aout).

Adhésion : 6 € mais non obligatoire.



Contact :
Jean-Michel Knick
167 route 90, Barraux
knick.jean-michel@neuf.fr
☎ : 04 76 97 62 31

ASSOCIATION MUSICALE DE CHAPAREILLAN (A.M.C.)

Enseignement de la musique, du théâtre, de la vidéo et de la danse. Création de spectacles vivants mêlant ces différentes disciplines artistiques.

Les cours ont lieu tous les jours à partir de 16^h30, le mercredi toute la journée et le samedi matin dans les locaux situés au 2^{ème} étage de l'école publique.

Nouveauté : L'atelier de création vidéo dirigé par Eric Fitoussi qui sera en lien avec les ateliers théâtre et musique de l'AMC et participera aux différentes manifestations de l'association.

Inscriptions au forum.

Adhésion : oui

Contact :
Alain Dubreuil
431, rue de l'Épinette, Chapareillan
music.chapa@gmail.com
music.chapa.over-blog.com
☎ : 07 77 44 64 82



ASSOCIATION CREATION EXPRESSION ET MOUVEMENT

Enseignement et promotion de la danse, de l'expression corporelle, de l'expression gymnique et des disciplines associées. Soutien à la création et au développement des cours, de stages et d'ateliers de danse, d'expression corporelle et gymnique.

Cours à la salle de l'Épître les mercredis et les vendredis.

Public : enfants dès 3 ans, ados et adultes jusqu'à 99 ans

Adhésion : 30 €.

Inscriptions et renseignements au forum des associations.



Contact :
Maria Sevilla
Creation.e.m.danse@free.fr
☎ : 06 14 13 56 76

ASSOCIATION SPORTIVE DU GRESIVAUDAN (ASG)

Promouvoir la pratique et le développement du football.

Entraînements le lundi soir, mercredi après-midi et vendredi soir sur le terrain de Barraux (école de foot le mercredi de 14^h00 à 15^h30 pour les enfants nés entre 2010 et 2013) et le Cheylas selon les catégories

Inscriptions au forum ou aux horaires des entraînements

Tarifs / adhésion : de 120 à 130 € pour les catégories jeunes (U6 à U19) et 150 € pour les seniors.

Contact :
Claude Tardy
asgresivaudan@irafoot.org
asgresivaudan.footeo.com
☎ : 06 61 78 69 09



BATUCADA DE BARRAUX

Batucada

Répétitions tous les samedis matins de 10^h00 à 12^h00, salle pieds nus à Barraux.

Adhésion et tarifs : 30 € (individuelle) / 45 € (famille) + 60 €.

Inscriptions : Enfants à partir de 10 ans, ados et adultes. Les enfants entre 6 et 10 ans doivent intégrer la troupe avec leurs parents.

Contact :
Valérie Bourgeot / Catherine Prima
47, rue du Cernon, Chapareillan
lanomaderie.asso@gmail.com
☎ : 06 32 40 92 16 / 06 74 36 49 17

CHAPAREILLAN BADMINTON

Pratique du badminton en loisirs.

3 séances hebdomadaires : les lundis dès 19^h00, les mardis dès 19^h30 et les mercredis dès 20^h00 à la salle polyvalente. 4 terrains de doubles à disposition.

Pas de certificat médical.

Inscriptions : dossier sur le site du club, en téléchargement. A renvoyer avec le chèque.

Adhésion : chapareillanais : 25 € / personne, 40 € / couple ; Extérieurs : 35 € / personne, 50 € / couple (assurance incluse).

Contact :
Philippe Adenot
Mairie de Chapareillan
pacha.chapa@wanadoo.fr
chapareillan-badminton.fr
☎ : 06 71 67 02 38



COMPAGNIE DES INSTANTS RÉVÉLÉS

Compagnie d'arts spontanés qui propose des cours d'improvisation théâtrale pour les 14/18 ans et les adultes.

Discipline artistique à part entière, l'improvisation vous permettra aussi de travailler l'écoute, le lâcher-prise, la confiance en soi, l'acceptation de l'autre. Un seul objectif : se servir de ce qui est déjà présent pour écrire et jouer la suite de la scène.

Adhésion et tarifs : 150 € pour 30 séances (1 séance d'essai gratuite) + adhésion à 5€.

Inscriptions au forum ou par courriel.

Contact :
Marc Fernades
124 rue des gantières, chapareillan
instants.reveles@gmail.com
http://cieinstantsreveles.fr
☎ : 06 81 97 64 38



EDELWEISS (LES)

Créer du lien entre les seniors du village et partager des moments de convivialité et rompre l'isolement.

Après-midi jeux, échanges, discussion... tous les mardis de 14^h00 à 17^h00 à la salle Saint Roch.

Sorties occasionnelles dans l'année.

Inscriptions : le jour de l'assemblée générale en janvier. Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Adhésion : 22 € pour l'année.

Contact :
Monique Croissonnier
Mairie de Chapareillan
robert.croissonnier@wanadoo.fr
☎ : 04 76 45 25 78

F.N.A.C.A

Défense des droits des anciens combattants.

Présence du drapeau des anciens d'Algérie à toutes les commémorations.

Adhésion : 25 €.



Contact :

René Portay
rene.portay@wanadoo.fr

GALOCHE DE 7 LIEUES (LES)

Randonnées en montagne.

Randonnées en principe tous les vendredis, sans interruption. Réunion de programmation mensuelle (en principe le premier mercredi du mois à la salle de Bellecombe) suivi d'un repas partagé. Séjour raquettes en hiver et séjour d'été (en étoile ou en itinérant)

Adhésion : 10 €. Cotisation : 6 €.

Contact :

Christian Dimier
153 avenue du Granier,
Chapareillan
cm.dimier@free.fr
☎ : 07 81 95 35 65



GYM DU MONT GRANIER

Gym douce, yoga, renforcement musculaire, pilates, stretching, country, marche active.

Horaires et tarifs des activités dans l'annuaire des associations sur le site de la commune : chapareillan.fr

Inscriptions : au forum ou avant chaque cours.

Adhésion : Chapareillan : 20 € / Extérieurs : 35 €.

Contact :

Séverine Dies
Mairie de Chapareillan
gerard.dies@sfr.fr
☎ : 06 70 11 42 55

NOMADERIE (LA)

spectacles vivants.

Ateliers de danse hip-hop tous les mardis de 17^h30 à 19^h30

Adhésion : 15 € (individuelle) / 20 € (famille).



Contact :

Martine Jaussen
47, rue du Cernon, Chapareillan
lanomaderie.asso@gmail.com
☎ : 06 89 66 11 68

JUDO CHAPAREILLAN

Entraînement des judokas débutants, moyens, confirmés en relais avec le club de judo de Montmélian.

Entraînements débutants :

Chapareillan : mardis et jeudis de 17^h15 à 18^h30. Montmélian : mercredis et samedis de 14^h00 à 15^h15

Entraînements confirmés :

Chapareillan : mardis et jeudis de 18^h30 à 19^h45. Montmélian : mercredis et samedis de 15^h15 à 16^h30

Inscriptions au forum ou aux horaires des entraînements tout au long du mois de septembre au dojo.

Tarifs / adhésion : environ 170 €.

Contact :

Stéphane et Nadège Lajoine
Épitel / Dojo de Chapareillan
judochapa@gmail.com
☎ : 06 08 91 35 61



KARATÉ CLUB CHAPAREILLAN

Pratique du karaté.

Karaté : entraînements les lundis (dojo) et jeudis (épitel) de 18^h00 à 21^h00 ; samedis (dojo) de 14^h00 à 18^h00 réservés aux ceintures noires.

Certificat médical obligatoire pour les cours d'essai.

Inscriptions : au forum ou avant chaque cours.

Adhésion : oui.



Contact :

M. Johan Grizaud
13, chemin de la cura, Chapareillan
johanmaryserun@wanadoo.fr
☎ : 06 77 67 25 15

PAUSE PARTAGE

Favoriser la cohésion sociale, l'animation, l'amélioration du vivre ensemble.

Organisation d'événements : soirée soupe, soirée jeux, troc livres... ; Création de moments d'échanges autour de rencontres thématiques ; Réseau d'échanges de savoirs ; Toujours en projet, la création d'un café associatif et toujours à la recherche d'un local.

Pas de changement de bureau et de C.A mais accueillerait avec grand plaisir toute personne désireuse de s'investir...

Adhésion : 10 € / adulte ; 25 € / famille ; 15 € / famille monoparentale.

Contact :



Jean Miellet
30 allée des coquilles, chapareillan
pausepartage38@gmail.com
☎ : 07 81 22 13 80

SKI JUNIOR CHAPAREILLAN



Apprendre à skier aux enfants.

Les sorties ont lieu les mercredis après-midi de janvier à mars (hors vacances scolaires) de 12^h45 à 18^h00 (avec 2H30 de ski encadré par des moniteurs ESF) aux 7 Laux.

A partir de 6 ans, les enfants peuvent s'inscrire sans parent accompagnateur (5 ans sinon).

Inscriptions : au forum des associations

Adhésion : Chapareillanais : 25 € et 20 € par sortie avec 10 sorties dans l'hiver

Contact :

Didier Chamaralet / Virginie Métral
Mairie de Chapareillan,
skijuniorschapareillan@gmail.com
www.skijuniorschapareillan.fr

TENNIS CLUB CHAPAREILLAN

Association sportive.

Pratique libre 7 jours sur 7 jusqu'à 23^h00. Enseignement loisir, compétition, école de tennis par groupes de niveaux pour tous.

Adhésion : de 43 € à 130 € licence incluse.

Contact :

Mauricette Vout
256, rue des Alpes, Pontcharra
tcchapareillan@laposte.net
tcchapareillan.e-monsite.com



☎ : 04 76 45 56 36

UNE AMITIÉ FRANCO-BELGE À CHAPAREILLAN

Cette année, le week-end du 14 juillet a été riche en événements. En effet, dans le cadre du projet de jumelage de la commune, avec le village de Boirs en Belgique, une forte délégation belge a fait le long déplacement depuis la Wallonie, pour sceller davantage l'amitié naissante entre les deux populations.



Ce n'est pas moins de 75 boirsois qui ont pu participer aux festivités préparées par le comité de jumelage chapareillanais, et rencontrer ainsi les nombreux habitants du village et des environs, qui ont été ravis de découvrir la convivialité et la bonne humeur de nos voisins européens.

Le week-end a commencé le vendredi 13 juillet par la traditionnelle soirée des pompiers, avec la descente aux flambeaux depuis la place de la mairie, au son de la fanfare belge. Puis le feu d'artifice a donné le coup d'envoi du bal populaire, encore une fois très bien organisé par les sapeurs-pompiers de Chapareillan.

Le samedi 14 juillet, nos amis belges ont pu assister à la cérémonie officielle, et les élus du village de Boirs ont déposé une gerbe devant le monument aux morts. Le vin d'honneur de la mairie qui a suivi a permis l'échange de cadeaux et la dégustation de produits locaux (vins, charcuterie et fromage pour les français, bière locale et saucisses pour les belges).

L'après-midi a été consacrée aux familles, puisque de nombreuses animations ont eu lieu sur le stade, avec la participation de plusieurs associations de la commune (Judo, Country, Tennis).

Enfin, la soirée a été organisée par l'association Chapareillan Développement, avec un repas champêtre autour du feu de la St Jean. Malgré une météo capricieuse, les liens entre les deux populations se sont encore ap-

profondis, au son du DJ belge Philippe Gosse, alternant entre musiques actuelles et danses traditionnelles belges (les Cramignons).



Le lendemain, la découverte de notre terroir a continué avec une balade gourmande dans les coteaux de la commune. Près de 200 personnes (dont les belges) ont pu déguster les différents vins confectionnés par les

viticulteurs chapareillanais, agrémentés de spécialités culinaires locales, tout en profitant de l'exceptionnel panorama que propose notre région.



Puis la finale de la coupe du monde et le résultat que l'on connaît, ont rendu euphoriques les près de 600 personnes réunies devant l'écran géant de la salle polyvalente. La soirée s'acheva dans la convivialité avec le concert du groupe Mister Hole Swing, et les rendez-vous entre belges et français se sont déjà projetés, pour faire perdurer cette belle initiative citoyenne.

Le comité de jumelage est donc désormais à la disposition de tous ceux qui le souhaitent, (associations, particuliers, commerçants, artisans, organismes publiques, etc...), pour prendre contact, générer des échanges et vous aider à réaliser un projet en relation avec ce jumelage (échanges culturels, touristiques, sportifs, ou autres...).



INFORMATION DU KARATÉ CLUB

Suite à la réunion du bureau du 15 mai 2018 il a été décidé d'arrêter la section QI GONG fin juin 2018.

En septembre 2018, les cours de Qi Gong continueront par le biais de l'association « HAO LA QI GONG ».

Ils se dérouleront aux mêmes lieux, mêmes jours et mêmes horaires. Les cours seront toujours effectués par la même enseignante Marie SAUREL-GANTIER



Pour tout renseignement sur le QI GONG, merci de contacter :

Marie Saurel-Gantier

☎ : 06 20 45 70 90

Pour le karaté, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations.



PROCHAINE COLLECTE DE SANG

VENDREDI 2 NOVEMBRE DE 16^H30 À 19^H45

À LA SALLE POLYVALENTE

BILAN POSITIF POUR LE JUDO CLUB !



Avant l'assemblée générale du club de judo



Retrouvez tous les articles de presse des associations sur notre site... rubrique vie associative...

Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestations à venir ou passée...) dans le prochain bulletin (décembre, janvier), peuvent le remettre

jusqu'au 10 NOVEMBRE 2018

à

communication@chapareillan.fr

AGENDA ASSOCIATIF

SEPTEMBRE

- 8 **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Salle polyvalente de 9^H00 à 12^H30
- 20 **AMICALE LAÏQUE**
Assemblée générale
Salle Beethoven à 20^H00

OCTOBRE

- 1 **SKI JUNIORS**
Assemblée générale
Salle Beethoven à 20^H30
- 14 **SALON TERROIR ET CRÉATION**
Salle polyvalente
de 9^H30 à 18^H30
- 19 **PAUSE PARTAGE**
Soirée soupe
Bellecombe

NOVEMBRE

- 2 **DON DU SANG**
Collecte de sang
Salle polyvalente de 16^H30 à 19^H45
- 3 **SKI JUNIORS**
Bourse aux skis
Salle polyvalente
- 4 **SKI JUNIORS**
Bourse aux skis
Salle polyvalente
- 6 **PAUSE PARTAGE**
Cours d'aérogologie
Salle Beethoven à 18^H30
- 10 **PAUSE PARTAGE**
Soirée jeux
Salle polyvalente
- 13 **PAUSE PARTAGE**
Cours d'aérogologie
Salle Saint Roch à 18^H30

MAPI, L'AUTO-ÉCOLE DE CHAPAREILLAN

C'est depuis décembre 2014 que Patrick et Marie-Pierre Cluysen ont repris l'auto-école des Epinettes qui est devenu Mapi.



Patrick et Marie-Pierre Cluysen, gérants de l'auto-école Mappy

Echos du Granier : pouvez vous nous présenter votre auto-école ?

Marie-Pierre Cluysen : J'ai obtenu mon BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) en 2001. Ce diplôme est obligatoire pour donner des cours de conduite. Le hasard a voulu que Mme Duffour, ancienne propriétaire de l'auto-école des Epinettes, a été mon examinatrice. Lorsqu'elle a mis en vente son commerce, elle nous a contacté pour savoir si nous étions intéressés pour une éventuelle reprise. Habitants à La Gâche, et sou-

haitant une petite auto-école, nous avons répondu positivement. Depuis 2014, nous sommes donc propriétaire. Seul le nom a changé pour devenir Mapi.

EdG : Vous ne proposez que le permis voiture ?

M-P.C : Nous proposons le permis voiture que ce soit en conduite accompagnée ou non, mais également le brevet de sécurité routière appelé aujourd'hui AM (anciennement BSR). Nous proposons également des cours de code pendant nos horaires d'ouverture et des cours de perfectionnement de conduite pour les personnes âgées.

EdG : Des cours de perfectionnement ?

M-P.C : Ces cours sont destinées à des personnes titulaires du permis mais n'ayant pas conduit depuis longtemps.

L'objectif est de proposer une remise à niveau tant au niveau du code de la route que de la conduite.

EdG : Votre public est plutôt chapareillanais ?

M-P.C : En grande majorité, oui. Mais certains viennent aussi de Pontcharra, de Barraux, de Myans et des Marches. Afin de ne pas pénaliser les élèves, nous leur offrons la possibilité de les récupérer à leur domicile, ou au lycée...



EdG : Comment accompagnez-vous vos stagiaires ?

M-P.C : Nous nous occupons de tout. Tout d'abord du dossier, que nous transmettons à la préfecture. Ensuite viennent les cours de code ou nous alternons avec le code de la route de base et la préparation à l'examen. Puis viennent les cours de conduite suivi de l'examen.

Même une fois cet examen réussi, nous gardons contact avec nos stagiaires. Notre page Facebook montre que notre suivi ne s'arrête pas à l'obtention du permis.

EdG : Vous avez un bon taux de réussite ?

M-P.C : Notre taux de réussite est bien au-dessus de la moyenne nationale qui avoisine les 50 %. Notre taux de réussite est proche des 65 % en sachant qu'une cinquantaine de personnes passent leur permis dans notre auto-école.

AUTO - ÉCOLE MAPI

Patrick et Marie-Pierre Cluysen
49 place de la mairie, Chapareillan
☎ : 04 76 45 29 74
autoecolemapi@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maps.autoecole.9

HORAIRES

Mardi, mercredi & vendredi de 17^h00 à 19^h00
Samedi de 10^h00 à 12^h00

NOUVELLE MICRO ENTREPRISE SUR LA COMMUNE



Créée en juin 2018, M. Jérôme Tosoni, vous propose un service de plomberie sanitaire avec installation et dépannage.

Si vous avez besoin de remplacer votre robinetterie, évier, lavabo ou besoin de réparer une fuite, de faire une extension de votre conduite d'eau ou une évacuation, d'installer une cuisine ou une salle de bain... N'hésitez pas à contacter Jérôme Tosoni qui vous propose un devis gratuit.

PLOMBERIE SANITAIRE

DÉPANNAGE - INSTALLATION - RÉNOVATION

PLOMBERIE SANITAIRE

Jérôme Tosoni
86 place de la mairie, Chapareillan
☎ : 06 60 09 78 39
jerome.tosoni@gmail.com

HORAIRES

Sur rendez-vous

PAS SEULEMENT ARCHITECTE MAIS AUSSI ARCHITECTEURS !

Vous avez sans doute entendu parler d'architecte mais savez-vous ce qu'est un architecteur ? Afin d'en connaître un peu plus sur ce métier, nous avons rencontré Mme Hélène Grillet de la société « Impacts Architecteurs ».



Hélène Grillet,
gérante de la société « Impacts Architecteurs »

Echos du Granier : Quelle est la différence entre un architecte et un architecteur ?

Hélène Grillet : Tout d'abord, un architecteur doit faire parti du réseau national des architecteurs. Nous sommes une centaine répartis sur le territoire national.

Si vous faites le choix de prendre un architecteur pour une construction, une rénovation..., ce dernier sera votre seul interlocuteur. Il est garant du projet avec une obligation de résultats que ce soit en terme de délais et en terme de prix. Il travaille avec un réseau d'entreprises adaptées au projet et gère l'avancée des travaux ce qui permet un gain de temps considérable et un travail de qualité, allégeant ainsi les contraintes et les risques pour les clients.

EdG : Peut-on en savoir plus sur vous et votre société ?

H.G : Pour ma part, après 6 ans d'études à l'ENSAG (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble) je suis devenue architecte Diplômé Par Le Gouvernement (DPLG). J'ai travaillé en agence jusqu'en 2010, date à laquelle je me suis associée pour créer « Impacts Architecture » d'abord à Crolles puis depuis 2 ans à Chapareillan.

Cette société est composée de 5 personnes dont 4 architectes et une chargée de gestion. Et l'équipe devrait s'agrandir prochainement car

nous sommes à la recherche d'une personne spécialisée en conduite de travaux.

EdG : Quels types de travaux réalisez-vous ?

H.G : Nous répondons à de nombreuses demandes. Cela peut être un client privé qui veut construire, rénover ou agrandir sa maison. Une collectivité qui veut construire un bâtiment public. Ensuite, nous pouvons faire des travaux d'aménagement de bureaux, d'agrandissement d'école, la création de parc de logements... Diversifier les projets est à chaque fois pour nous un challenge à relever.

EdG : Concrètement , si j'ai un projet ?

H.G : Première étape, je vous rencontre chez vous. J'ai besoin d'apprendre à vous connaître , savoir quelle est votre façon de vivre, quels sont vos rêves, vos contraintes, vos envies... J'ai besoin de rentrer dans votre intimité pour adapter au plus juste le projet selon le budget prévu. Une fois toutes les informations collectées, notre équipe vous fait des propositions de projets que nous ajustons jusqu'à ce que vous soyez satisfaits.

A partir de cet instant, les travaux peuvent démarrer.

EdG : Cela risque de prendre beaucoup de temps et de coûter plus cher ?

H.G : Comme expliqué ci-dessus, le temps de concevoir un projet unique pour le client qui correspond parfaitement à ses besoins est variable en fonction de l'importance du projet et de chaque client.

Ensuite, tout s'enchaîne. Le fait de travailler avec un architecteur permet de gagner du temps. Nous travaillons en amont avec les entreprises qui réalisent le chantier

Pour le prix, vous n'aurez pas de surprise, puisque il sera conforme au devis de départ. Ce dernier ne sera pas plus élevé qu'en travaillant avec un architecte puisque je négocie les tarifs en direct avec les entrepreneurs avec lesquels je travaille régulièrement tout au long de l'année.

Je précise également que ces entreprises sont locales ce qui permet également de réduire les frais.

IMPACTS ARCHITECTEURS

Hélène Grillet

83 chemin des châtaigniers,
Chapareillan

☎ : 04 28 70 09 60

helene@impacts-architecteurs.fr
www.impacts-architecteurs.fr

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 9^h00 / 12^h30 et
14^h00 / / 17^h00



DOMEXPERT FACILITE VOTRE QUOTIDIEN

Domexpert est une société chapareillanaise spécialisée dans le secteur de la sécurité et de la protection domestique (caméra, alarmes, détecteur de mouvements...). Dans leur gamme de produits, un nouveau concept vient de faire son apparition : le détecteur de chutes. Le gérant, M. Yves Guyomarch est venu nous présenter cet outil innovant.



Yves Guyomarch, gérant de Domexpert

Echos du Granier : Qu'est-ce qu'un détecteur de chutes ?

Yves Guyomarch : Aujourd'hui de plus en plus de personnes âgées souhaitent rester à leur domicile et on a besoin d'être rassurées. Il est à noter que la chute est la première cause accidentelle en France. Partant de ce constat, nous avons souhaité imaginer un outil pratique qui permet ce maintien à domicile tout en rassurant les proches.

EdG : Comment marche votre produit ?

Y.G : Notre détecteur de chute est très simple. Il s'agit d'un petit boîtier léger (33 grammes) que la personne porte autour du cou. En cas de chute, le boîtier déclenche un appel automatique vers les numéros de votre choix. De ce fait, vous pouvez intervenir très rapidement.

EdG : Le détecteur de chutes a aussi d'autres fonctionnalités ?

Y.G : Effectivement, nous avons souhaité faire de ce détecteur de chutes un outil complet. Ce dernier fait également office de téléphone et de GPS. A n'importe quel moment, vous pouvez connaître la position de la personne équipée. Vous pouvez même



définir, à l'aide de notre application, un périmètre de sécurité. Si ce périmètre est dépassé, une alarme se déclenche sur votre smartphone ou votre tablette.

En cas d'accident, vous pouvez déclencher la caméra pour voir la gravité de la blessure.

Vous pouvez aussi allumer le déclencheur à distance.

EdG : Et comment peut-on se procurer ce produit ?

Y.G : Vous pouvez nous contacter et nous prendrons le soin de vous montrer le fonctionnement.

A savoir que le déclencheur de chute coûte 279 € et vous bénéficierez en plus de 50 % de crédit d'impôts. Le produit ne vous coûtera donc que 139,50 €. L'application est gratuite. Il faut simplement se procurer une carte SIM pour activer le GPS pour un coût de 4 € par mois.

DOMEXPERT

Yves Guyomarch

☎ : 04 76 97 60 77

contact@domexpert.fr

www.domexpert.fr

HORAIRES

Sur rendez-vous

ÉLÉVATION COIFFURE, UN COIFFEUR À LA HAUTEUR



Karine Blanc

Karine BLANC commence son expérience professionnelle à Chapareillan en 2001 en travaillant auprès de Mme VILAND, propriétaire du salon Yvette coiffure dénommé ainsi lors de son lancement. Depuis 2005, le salon est racheté par Mme ROBERT, nouvelle propriétaire qui change de dénomination et devient Elevation coiffure.

La gamme de produits proposée par le salon est la gamme WELLA, un salon relooké en 2017 pour le confort des clients. Un coin réservé aux enfants a été aménagé.



Espace enfants

ÉLÉVATION COIFFURE

Karine Blanc

☎ : 04 76 45 21 14

HORAIRES

Mardi, mercredi, jeudi :
9^h00 / 12^h00 et 14^h30 / 19^h00

Vendredi : 14^h30 / 19^h00

Samedi 9^h00 / 17^h00

ANIMATIONS « BIEN ÊTRE »

Dans le cadre du projet de bassin 2018, la bibliothèque de Chapareillan vous propose 3 animations sur le thème du « bien être ».

MERCREDI 12 SEPTEMBRE - 14^H00



Atelier de création de produits cosmétiques à base d'huiles essentielles.

Animée par Delphine Laurent de « Nature en bulles »

MERCREDI 19 SEPTEMBRE - 18^H00



A la découverte de la sophrologie et de la réflexologie.

Animée par Grégoire Commaincas, sophrologue

VENDREDI 19 OCTOBRE - 19^H00



Présentation des différentes étapes de vinification biologique.

Animée par M. Giachino du « Domaine Giachino »

PASS' CULTURE, LA CARTE DU RÉSEAU



Grâce à cette carte personnelle, vous pouvez vous déplacer dans n'importe quelle bibliothèque du Grésivaudan.

Comment faire pour l'obtenir ?

Il vous suffit de vous rendre à la bibliothèque et de vous inscrire. La cotisation est de 10 euros par famille et par année.

Avec le pass'culture Le Grésivaudan vous pouvez :

- **Emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau intercommunal** : vous vous rendez sur place, vous empruntez les documents souhaités en respectant les conditions de prêt de chaque bibliothèque et vous rapportez les documents dans la bibliothèque où vous les avez empruntés. A partir de fin 2018, le service évolue, vous pourrez emprunter, réserver et rendre vos documents dans LA BIBLIOTHÈQUE DU RÉSEAU DE VOTRE CHOIX.

Accéder en ligne : Toutes les collections des bibliothèques sont accessibles (*consultation, réservations, accès compte lecteur et ressources numériques...*) en ligne via le site du réseau des bibliothèques.

Accéder aux ressources numériques :

- Livres numériques : une sélection de romans, de nouveautés à télécharger sur vos tablettes et liseuses.

- Une sélection des derniers numéros des magazines en ligne : loisir ou actu, culture, vie pratique ou jeunesse, vous trouverez toujours de quoi feuilleter parmi les 300 titres (*Paris Match, Alternatives Économiques, Voici, Science et vie junior, Les Inrockuptibles, Rustica, VSD, Géo, Vocabulaire...*)

- vidéo à la demande : 3436 programmes (*films, documentaires, dessins animés...*) compatibles avec les ordinateurs, tablettes et smartphones

- Plateforme d'autoformation en ligne pour tout public.

- Ressources pour les enfants (apprentissage de langues étrangères, jeux...)

CLUB DE LECTURE

Prochaine rencontre « Délivre Ensemble » :



Mardi 18 septembre à 17^H00
Mardi 16 octobre à 17^H00
Mardi 27 novembre à 17^H00
à la bibliothèque

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...

HORAIRES D'OUVERTURE :

mercredi :
10^H00 / 12^H00 et 14^H00 / 18^H00
vendredi :
16^H00 / 18^H00
Samedi :
9^H30 / 12^H00

BILAN QUANTITATIF DU PÉRISCOLAIRE 2017 / 2018

Des chiffres de plus en plus importants sur les temps périscolaires ! Voici un petit aperçu des effectifs annuels.



117

C'est la moyenne
du nombre d'enfants accueillis au TAP
80 en élémentaire / 37 en maternelle

135

C'est le nombre maximum d'enfants
accueillis sur une journée TAP
90 en élémentaire / 45 en maternelle



26

C'est la moyenne
du nombre d'enfants accueillis
chaque matin au périscolaire
18 en élémentaire / 8 en maternelle

68

C'est la moyenne
du nombre d'enfants accueillis
chaque soir au périscolaire
49 en élémentaire / 19 en maternelle



156

C'est la moyenne
du nombre d'enfants accueillis
chaque jour au restaurant scolaire
109 en élémentaire / 47 en maternelle

199

C'est le nombre maximum d'enfants
accueillis sur une journée
au restaurant scolaire
136 en élémentaire / 63 en maternelle

FIN DES TAP : après 4 ans de TAP, nous voici de retour à la semaine des 4 jours et ce, dès la rentrée 2018 / 2019. Afin que les familles puissent s'organiser, la municipalité met en place dès le mercredi 5 septembre une **GARDERIE DE 7^h30 À 12^h30**. Elle est ouverte aux enfants scolarisés sur Chapareillan. Les modalités d'organisation et d'inscription peuvent être consultées dans le nouveau règlement intérieur (voté en conseil municipal du 24 mai 2018) soit sous format papier au pôle enfance / jeunesse, soit directement sur chapareillan.fr.

LES DOSSIERS ET LES FICHES D'INSCRIPTION SONT DÉSDORMAIS DÉMATÉRIALISÉES : Chaque année, vous deviez remplir manuscritement les fiches sanitaires de vos enfants. Et bien, dès cette rentrée, vous pouvez les remplir électroniquement et les envoyer directement par courriel en n'oubliant pas de joindre votre attestation CAF et votre assurance en responsabilité civile. Rendez-vous sur chapareillan.fr.

LE PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES D'AUTOMNE sera disponible mi-septembre (et en avant première sur notre site). Il sera distribué par le biais de écoles. **LES INSCRIPTIONS DÉBUTERONT LE LUNDI 24 SEPTEMBRE À 20^h00 PAR COURRIEL** (modalités sur notre site).

LA COMMUNE MÈNE ACTUELLEMENT UNE RÉFLEXION SUR LA TRANSFORMATION DU RESTAURANT SCOLAIRE EN SELF pour les enfants d'âge élémentaire. Ils pourraient ainsi manger à leur rythme tout en étant autonome. Cela permettrait d'accueillir l'ensemble des inscrits sans maintenir l'annexe « resto chez Margot »



Semaine vélo avec Francis Viellet

PRÉVISION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 2018 / 2019



118

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école publique maternelle en 2018 / 2019 répartis en 4 classes

ECOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE

Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 79

ce.0382017L@ac-grenoble.fr



96

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école privée Bellecour en 2018 / 2019 répartis en 4 classes



189

C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école publique élémentaire en 2018 / 2019 répartis en 11 classes

ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE

Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 21

ce.0382229s@ac-grenoble.fr

ECOLE PRIVEE BELLECOUR

Rue de Bellecour
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 27 45

ecolebellecour@orange.fr

BEAUCOUP D'ENFANTS À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Stage tennis



Découverte d'un fossile lors de la ballade au Granier

RECORD

60

C'est le nombre d'enfants accueillis lors du stage tennis en juillet
Nouveau record !



Semaine eau-lympiade sous une chaleur torride

SALON DE L'AUTONOMIE AU COLÉO



Un rendez-vous à ne pas manquer : le Salon de l'Autonomie, 1^{er} forum dédié au vieillissement et aux handicaps.

**Samedi 6 octobre
de 10 h à 17 h
au Coléo à Pontcharra**

*Entrée gratuite
Accès aux Personnes
à Mobilité Réduite (PMR)
Petite restauration proposée sur place*

Parce que nous sommes tous concernés de près ou de loin, pour nous-même ou pour un proche, par la perte d'autonomie, la maladie, le handicap, le vieillissement ... le Département de l'Isère propose aux habitants du Grésivaudan un temps fort, organisé en partenariat avec les communes du Grésivaudan et les

acteurs œuvrant dans le champ de l'autonomie.

La journée, destinée à un public adulte et enfant, permettra aux visiteurs de trouver, en un même lieu, les réponses à leurs questions en termes d'adaptation de l'habitat, d'accès aux droits, de mobilité, d'aide à domicile, mais également de découvrir une large offre de services en matière de santé, de bien-être, de sport adapté, d'établissements d'accueil, de soutien aux proches aidants... au plus près de chez eux.

Ponctuée de conférences, d'ateliers, de démonstrations en tous genres, cette journée ludique et conviviale est ouverte à tous.

Renseignements :

Service autonomie du Département
☎ : 04 56 58 16 41

LA MSA FAIT SWINGUER NOS VILLAGES !

Vous avez entre 13 et 22 ans ? Vous vivez en milieu rural ? Vous avez un projet original susceptible de contribuer à une meilleure insertion sociale et à l'amélioration des conditions et qualité de vie des jeunes ruraux. La MSA vous aidera avec des bourses pouvant aller jusqu'à 5000 euros.

Culture, arts, solidarité, citoyenneté, prévention santé, sport, le concours est ouvert à l'imagination et à la générosité.

Tous les projets sont les bienvenus : créer des espaces de rencontre, faciliter et dynamiser la vie des jeunes dans un village, un canton, promouvoir de nouvelles solidarités, répondre à des besoins nouveaux ou insatisfaits, animer la vie sociale et culturelle, d'une commune ou d'une mini région. En 2017, 5 groupes se sont partagés 10 000 € de dotation.

La MSA Alpes du Nord attribuera des bourses au plan régional, puis les 2 premiers lauréats pourront concourir au niveau national et obtenir une nouvelle bourse supplémentaire. Les meilleurs projets seront ainsi récompensés par des bourses pouvant aller jusqu'à 5 000 € (local et national)



Renseignements et dossiers de candidature :

Matthieu Payer

☎ : 06 88 34 37 44

www.msaalpesdunord.fr

Date limite de dépôt des dossiers : **23 novembre 2018**

Les candidatures doivent émaner de groupes d'au moins 3 jeunes vivant en milieu rural

COUPE ICARE : 45 ANS !

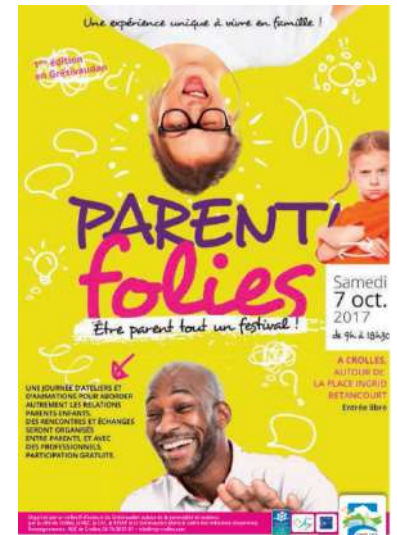


DU 20 AU 23 SEPTEMBRE
Saint-Hilaire du Touvet / Lumbin

Au programme de cette grande rencontre du monde du vol libre : de l'audace et du rêve, de l'émotion et de la créativité, de la fantaisie et du frisson, du rire et des couleurs... et toujours le plaisir de voler et de partager la passion du vol !

Renseignements :
Coupe Icare
102 route des 3 villages
38 660 Saint-Hilaire du Touvet
☎ : 04 76 08 67 39
www.coupe-icare.org

PARENTS'FOLIES FESTIVAL



SAMEDI 6 OCTOBRE
DE 9^H00 À 19^H00
Lumbin

Comment mettre les parents à l'honneur ? Soutenir et mettre en lumière leurs compétences, leur rôle, leur diversité ? Les parents vont avoir leur festival !

Une expérience unique à vivre en famille !

Un Grand jeu de piste en famille dans le village de Lumbin, de nombreux ateliers et animations pour enfants, parents ou à partager en famille, espace adolescence, espace maternité et petite enfance, repas partagé, et un espace Ressource pour les parents avec point SOS Parent en Galère. La journée se terminera en point d'orgue avec le spectacle La folle épopée d'une famille ordinaire, spectacle interactif pour les familles.

Renseignements et programme :
Espace de vie sociale PAPOTE
papoteassociation@gmail.com
papoteassociation.blogspot.fr
☎ : 06 17 43 06 24

CHAPAREILLAN, UNE USINE PENDANT LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Extrait de la revue « les amis de Montmélian et de ses environs n°94 juin 2015 » par Yves Besson

LES PREMIÈRES HOSTILITÉS ET LE CHOIX DU SITE

La mobilisation générale est ordonnée en fin d'après-midi le 1^{er} août 1914. Le lendemain dimanche, l'ordre est affiché et il prend tout le monde de court car c'est l'époque des moissons. La guerre est imminente, c'est un bouleversement général. C'est le départ de plusieurs classes et une foule immense est venue accompagner les hommes à la gare de Pontcharra.

Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre. Pour la sécurité publique, une garde communale de dix hommes armés d'un revolver est mise sur pied dans la commune de Chapareillan. Marie Pagnaud, de Chapareillan, écrit dans son cahier : « Il y a une attente anxieuse, on annonce l'invasion de la Belgique et de la France. La situation est mauvaise... ». Or l'armée française possède alors un canon remarquable, le canon dit « de 75 », mais pour livrer bataille, il faut beaucoup de munitions et les stocks se sont considérablement amenuisés.

Les établissements du Creusot et de Saint Chamond et quelques unités possédaient des presses pour la fabrication des obus. Nos usines auront besoin d'une quantité considérable de matières premières pour la fabrication des munitions, les prix flambent.

Un dimanche d'octobre, Albert Thomas sous-secrétaire d'Etat à l'Artillerie, se rendit aux usines Bouchayer-Viallet à Grenoble. Ces industriels fabriquaient des conduites forcées (tuyaux sous forte pression) pour centrale hydroélectrique. Il fut décidé de financer et de



Carte datée du 23 septembre 1916. Les ateliers, à droite, ont été complètement détruits par le maquis en 1944. Collection Yves Besson.

lancer une importante fabrication d'obus, ce qui entraîna la transformation des ateliers de Grenoble ainsi que, un peu plus tard, la création d'une usine entièrement neuve, de conception très nouvelle à Chapareillan. Pour alimenter les presses et les tréfileuses de la nouvelle usine, la canalisation sera branchée sur la conduite forcée de la centrale hydroélectrique du Cernon, cette conduite forcée mesure 3200m de long, réalise une chute de 620m de dénivelé. Elle sera détournée et prolongée jusqu'à la nouvelle usine on atteignait alors 4500m de longueur et une pression d'environ 74 bars. L'existence du tramway de Grenoble à Chapareillan

a certainement été considérée comme un avantage important pour le transport de tous les matériaux.

LA MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

La situation s'aggrave, point d'hommes pour faire les récoltes, la municipalité de Barraux demande le 30 avril 1915, 20 prisonniers allemands pour l'exécution des travaux agricoles pour éviter le désastre. La municipalité de Chapareillan préfère ne pas employer de PG comme ouvrier agricoles, car il serait impossible de les surveiller en raison du morcellement de la commune. Pour l'exécution des travaux, elle fait donc appel à une main-d'œuvre principalement espagnole. [Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

C'est ainsi que les travaux de la conduite furent en partie réalisés par des espagnols comprenant à peine le français. En novembre 1915, on annonce l'arrivée de 200 prisonniers allemands qui seront au début logés dans l'ancienne fabrique de carbure de calcium proche de la nouvelle usine.

L'USINE EST TERMINÉE

L'usine fut terminée début avril 1916 et baptisée « l'usine des cent jours », d'après le temps nécessaire à sa construction. Tous les journaux de l'époque en parlèrent. Elle fut amortie en quatre mois seulement.

